

COMMUNE DE MONTCHABOUD  
ARRONDISSEMENT DE GRENOBLE  
CANTON DE OISANS ROMANCHE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTCHABOUD

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-neuf octobre à 18h30,  
Le conseil Municipal de Montchaboud dûment convoqué le 21 octobre 2025  
S'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur SOTO Guy, Maire.

Nombres de conseillers en exercice : 8

Présents : 8 Votants : 8

Pour : 8 Contre :

Abstention :

Secrétaire de séance : V. Feltrin

Présents : G. Soto, A. Telmon, J.F. Armand, C. Verollet, V. Feltrin, R. Chabert, F. Gagnaire, L. Raes

Nº 20-2025

**Objet : Participation frais de fonctionnement écoles maternelles, primaires et Ulis pour l'année scolaire 2024/2025**

Monsieur Le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que dans le cadre de la participation financière de la commune de Montchaboud aux frais de scolarité des enfants scolarisés à Vizille, la mairie de Vizille a fixé par délibération en date du 24 juin 2025, la participation de la commune de Montchaboud à **1641.63 € par élève et par an** pour l'année scolaire 2024/2025,

Après délibération, Le Conseil Municipal,

**ACCEPTE** la proposition de la mairie de Vizille,

**CHARGE** Monsieur Le Maire du règlement de la participation communale sur le budget général (article 657341)

Le Maire,

